

Prédateur sexuel présumé à la tête du CNC, toujours maintenu à son poste ?

Retour de Dominique Boutonnat sur la scène judiciaire. Le président du Centre National du Cinéma (CNC), nommé en juillet 2019 et reconduit en juillet 2022 pour 3 ans par Emmanuel Macron en échange de ses bons et loyaux services, va être jugé pour agressions sexuelles – la tentative de viol n’ayant pas été retenue après un dépôt de plainte par son filleul en octobre 2020. Comble de l’ironie : depuis octobre 2019, près d’un an après le séisme provoqué par les accusations d’Adèle Haenel sur les violences sexuelles dans le secteur du cinéma, le CNC, sous la houlette d’un agresseur sexuel présumé, a lancé un plan pour prévenir celles-ci, notamment à destination des employeurs du secteur.

Dès 2020, lorsque la plainte du filleul de Dominique Boutonnat avait été révélée par la presse, nous avons demandé à la ministre de la Culture d’alors de le déplacer le plus rapidement possible et à titre conservatoire du CNC [[lien site SUD](#)], ce qui avait été refusé. Lors de notre rencontre avec la nouvelle ministre, en septembre 2022, nous nous sommes indigné·es de la reconduite d’un agresseur sexuel à la tête d’un établissement sous tutelle du ministère. La sacro-sainte présomption d’innocent nous a bien sûr été opposée.

Le ministère et les différents gouvernements, en particulier depuis l’arrivée de Macron au pouvoir en 2017, se réfugient derrière cette notion juridique pour protéger les prédateurs sexuels présumés qui sévissent dans leurs rangs au mépris des victimes, surtout lorsqu’elles ne font pas partie

du sérail. C'est beau cette solidarité de classe !

Il aura fallu attendre que la dernière victime de Christian Nègre soit une sous-préfète pour que le ministère réagisse ; alors qu'il avait fait preuve d'une légèreté coupable à l'égard de ce haut cadre de son administration dont l'une des occupations favorites était, entre autres, de faire boire aux agentes, dans le cadre d'entretiens de recrutements, des diurétiques pour les obliger à uriner devant lui.

Maintenant, Rima Abdul Malak doit prendre ses responsabilités et mettre en retrait Dominique Boutonnat de la présidence du CNC. La lutte contre les violences faites aux femmes et les violences sexistes et sexuelles est soi-disant « grande cause nationale » depuis 2018. L'affichage politique ça suffit, il faut des actes forts.

Il est temps d'arrêter de protéger les prédateurs sexuels

dans ce ministère comme dans la société !

Le communiqué en [pdf](#)

La parole des victimes doit être entendue et prise en compte !

SUD Culture Solidaires, le 30 septembre 2022